



Les autorités administratives évoquent les troubles à l'ordre public.

Mercredi 29 décembre 2021, le président régional du Social Democratic Front (SDF) pour le Littoral, le député Jean Michel Nintcheu, a annoncé qu'il va organiser une grande marche, baptisée « marche de la paix », le samedi 8 janvier 2022, c'est-à-dire à la veille de la cérémonie d'ouverture de la 33ème édition de la CAN au Cameroun.

Jean Michel Nintcheu dans sa déclaration déposée à la sous-préfecture de Douala 1er et 3e, soutenait notamment que cette manifestation vise entre autres à réclamer la libération des « prisonniers politiques du MRC, de nos frères Anglophones et des militants du Mouvement Stand Up For Cameroon embastillés depuis quelques mois ».

Comme il fallait s'y attendre, les autorités administratives ont interdit cette manifestation, évoquant les troubles à l'ordre public.

En plus, les sous-préfets de Douala 1er et 3e redoutent des perturbations de la libre circulation des biens et des personnes.

Si Jean Michel Nintcheu s'entête, il sera frappé des sanctions prévues par la réglementation en vigueur, avertissent les chefs de terre.

Les forces de maintien de l'ordre sont invités d'exécuter la décision.